



Thil, le 29 août 2020

Chers parents,

La rentrée scolaire se profile à grand pas. Les petites sections de maternelle feront une rentrée échelonnée pour se familiariser avec leur nouvel environnement et les autres enfants reprendront le chemin de l'école le 1^{er} septembre.

Nous souhaitons par la présente vous informer de l'organisation de la rentrée et des changements notamment pour l'étude.

Accueil / sortie

Maternelle

Pour des raisons de protocole sanitaire, les enfants en maternelle seront accueillis de 8h20 à 8h30. Un seul parent pourra accompagner l'enfant. L'entrée se fera par le portail menant à la cour des maternelles. L'accompagnateur sera chargé d'amener l'enfant aux toilettes et du lavage des mains.

L'accompagnateur ressortira par l'entrée principale.

Les sorties de 11h50 et 16h20 se feront par l'entrée principale, de même pour l'entrée de 13h50.

Le port du masque et la désinfection des mains de l'accompagnateur est obligatoire.

Primaire

Les enfants en primaire seront accueillis de 8h20 à 8h30 à l'entrée principale. Ils devront alors se diriger vers les toilettes de leur classe pour effectuer un lavage des mains soigneux.

Récapitulatif

8h20 : entrée des maternelles par le portail menant à la cour de récréation des maternelles avec un accompagnateur et des primaires par l'entrée principale

11h50 : Maternelle - L'accompagnateur va chercher l'enfant, ne mangeant pas à la cantine, par l'entrée principale

12h00 : Sortie des enfants en élémentaire, ne mangeant pas à la cantine, par l'entrée principale

13h50 : rentrée de tous les enfants par l'entrée principale

16h20 : l'accompagnateur va chercher l'enfant de maternelle à sa classe par l'entrée principale

16h30 : sortie des enfants en primaire par l'entrée principale.

Merci d'éviter au maximum les regroupements et le brassage sur le parvis de l'école conformément aux mesures sanitaires en vigueur. Le port du masque sera OBLIGATOIRE pour toute personne ayant plus de 11 ans sur le parvis de l'école à partir de la zone qui sera indiquée.

Cette organisation pourra être amenée à évoluer en fonction du respect des règles sanitaires et de l'évolution de la pandémie.

Protocole sanitaire général

Merci de prendre connaissance du guide à l'attention des parents en pièce jointe.

Journée du 1^{er} septembre

Comme chaque rentrée scolaire, nous maintenons le temps de rencontre du personnel municipal, de l'équipe enseignante avec les parents.

Ce sera l'occasion de présenter les différents acteurs évoluant auprès de vos enfants. A cette occasion, Mme le Maire ainsi que M. le Directeur vous feront un mot d'accueil.

Cette rencontre se réalisera dans la cour de récréation de l'école élémentaire. L'entrée se fera par le portail situé sur le côté droit de l'école. Afin de prévenir tout risque, le port du masque est obligatoire.

Restauration et périscolaire

La restauration scolaire ainsi que le périscolaire (sauf garderie du matin) commenceront dès le mardi 1^{er} septembre, jour de la rentrée scolaire. Les enfants dont la fiche périscolaire a été rendue seront accueillis dès mardi.

Garderies

Pour la garderie, deux groupes seront formés : un groupe comprenant les enfants de maternelle et un groupe composé des enfants en primaire. Quand le temps ne le permettra pas, ces deux groupes pourront évoluer dans la même salle mais à distance.

Etude

Etant donné le nombre d'inscriptions à l'étude (25 à 29 enfants), il n'est pas possible de réaliser une étude de qualité. Ainsi, après concertation, Mme Buonomo et moi-même avons décidé que seront admis les enfants, déjà inscrits, des classes de CP, CE1 et CM2.

Les classes de CP et CE1 ont été choisies car ce sont des classes charnières dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. La classe de CM2 a été choisie pour amener les enfants à une certaine autonomie en vue de l'entrée en 6^{ème}.

Bien entendu, les enfants de CE2 et CM1, déjà inscrits à l'étude, ayant des difficultés d'apprentissage (en concertation avec l'équipe enseignante) pourront intégrer l'étude.

Nous estimons ainsi qu'une étude à 22 élèves sera plus propice au travail et de meilleure qualité.

Concernant les enfants des classes « non admises » à l'étude (et déjà inscrits à l'étude), ils seront automatiquement basculés en garderie. Si l'enfant souhaite réviser ses leçons un espace pourra être aménagé. Si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit basculé en garderie, il faudra le désinscrire de l'étude et le récupérer à 16h30.

Nous proposons avant les vacances de la Toussaint de faire un bilan de cette organisation de l'étude avec les représentants des parents d'élèves et les acteurs du périscolaire.

Restauration scolaire

La cantine sera organisée en trois services d'une trentaine d'enfants. Un premier groupe constitué des enfants en maternelle et deux autres groupes d'enfants en primaire. Les deux groupes de primaires alterneront afin que ce ne soit pas toujours le même groupe au dernier service. Le personnel communal assurera une désinfection entre chaque service.

Eveil à la danse

Cette année nous avons reconduit notre partenariat avec l'Académie de Musique et de la Danse pour un éveil délocalisé à la danse pour les MS, GS et les CP au sein de l'école.

Cet éveil aura lieu le jeudi pour les MS et GS. Si le nombre de CP le permet (minimum 8) l'éveil à la danse pour les CP aura lieu le vendredi.

Une information sera faite aux parents pour l'inscription des enfants à cet éveil.

Nous souhaitons une très belle rentrée scolaire à vos enfants.

Isabelle Rouvière – Adjointe au Maire – Affaires scolaires, Communication, Vie du village

Elisabeth Buonomo – Conseillère déléguée – Enfance, petite enfance, CME